

Perspectives

Tarifs douaniers et pertes d'emploi : à quoi faut-il s'attendre ?

Les tensions commerciales avec les États-Unis menacent l'économie québécoise et son marché de l'emploi. Au-delà des impacts directs sur le secteur manufacturier exportateur, les effets indirects d'un ralentissement de la consommation et d'éventuelles mesures de rétorsion canadiennes pourraient fragiliser d'autres secteurs. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le marché du travail a montré des signes d'essoufflement en 2024. Mais faut-il en conclure qu'il y aura nécessairement des pertes d'emplois importantes ?

Des ajustements difficiles : réduire les heures ou mettre à pied ?

Les ralentissements économiques n'entraînent pas systématiquement des pertes d'emplois massives. Face à une baisse de la demande, les entreprises disposent de différentes stratégies d'ajustement de leur production. La réduction des heures travaillées, notamment, constitue une alternative aux licenciements. Cette approche présente des avantages : elle évite aux travailleurs le chômage complet et permet aux entreprises de conserver leur expertise, facilitant ainsi la reprise. Pour les employés, une réduction des heures n'est pas sans conséquences puisqu'elle vient avec une baisse des revenus mais reste préférable à une perte totale d'emploi.

Chaque récession affecte différemment l'emploi

Durant la pandémie, la forte contraction de l'activité économique avait mené à une réduction importante des heures travaillées au Québec (graphique 1). Cette perte d'heures travaillées s'est davantage traduite en mises à pied (61 %) que lors des récessions passées (graphique 2). Les pertes d'emplois n'expliquent que 36 % de la baisse des heures travaillées lors de la récession de 1990-1992 et 19 % pour la crise économique de 2009.

Les contraintes exceptionnelles imposées par la pandémie, ayant entraîné la fermeture complète de nombreuses entreprises pour une durée indéterminée, expliquent l'ampleur des mises à pied. Cependant, les programmes de soutien aux entreprises pour la rétention des travailleurs, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), ont probablement réduit l'ampleur de ces licenciements.

Par ailleurs, l'impact d'un ralentissement diffère d'une industrie à l'autre, tout comme les stratégies d'ajustement des entreprises. Par exemple, en 2009 au Québec, les pertes d'emploi ont représenté 35 % de la réduction des heures travaillées dans la fabrication, mais 72 % en hébergement et restauration.

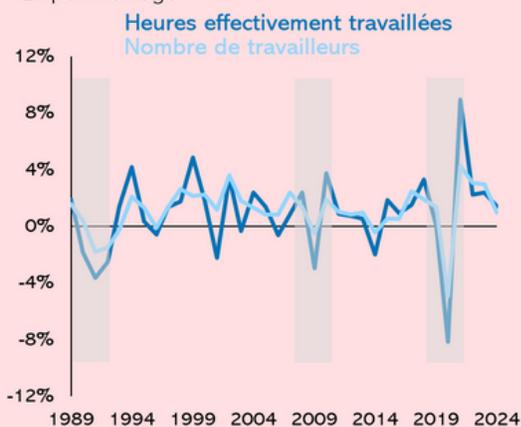
Perspectives

graphique

01

Variation annuelle des heures travaillées et du nombre de travailleurs au Québec

En pourcentage



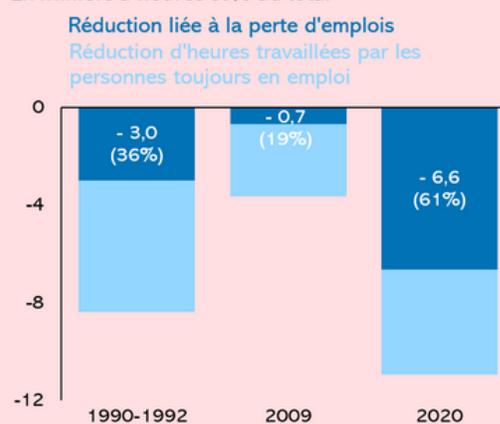
Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0037-01

graphique

02

Variation des heures travaillées lors de ralentissements économiques au Québec

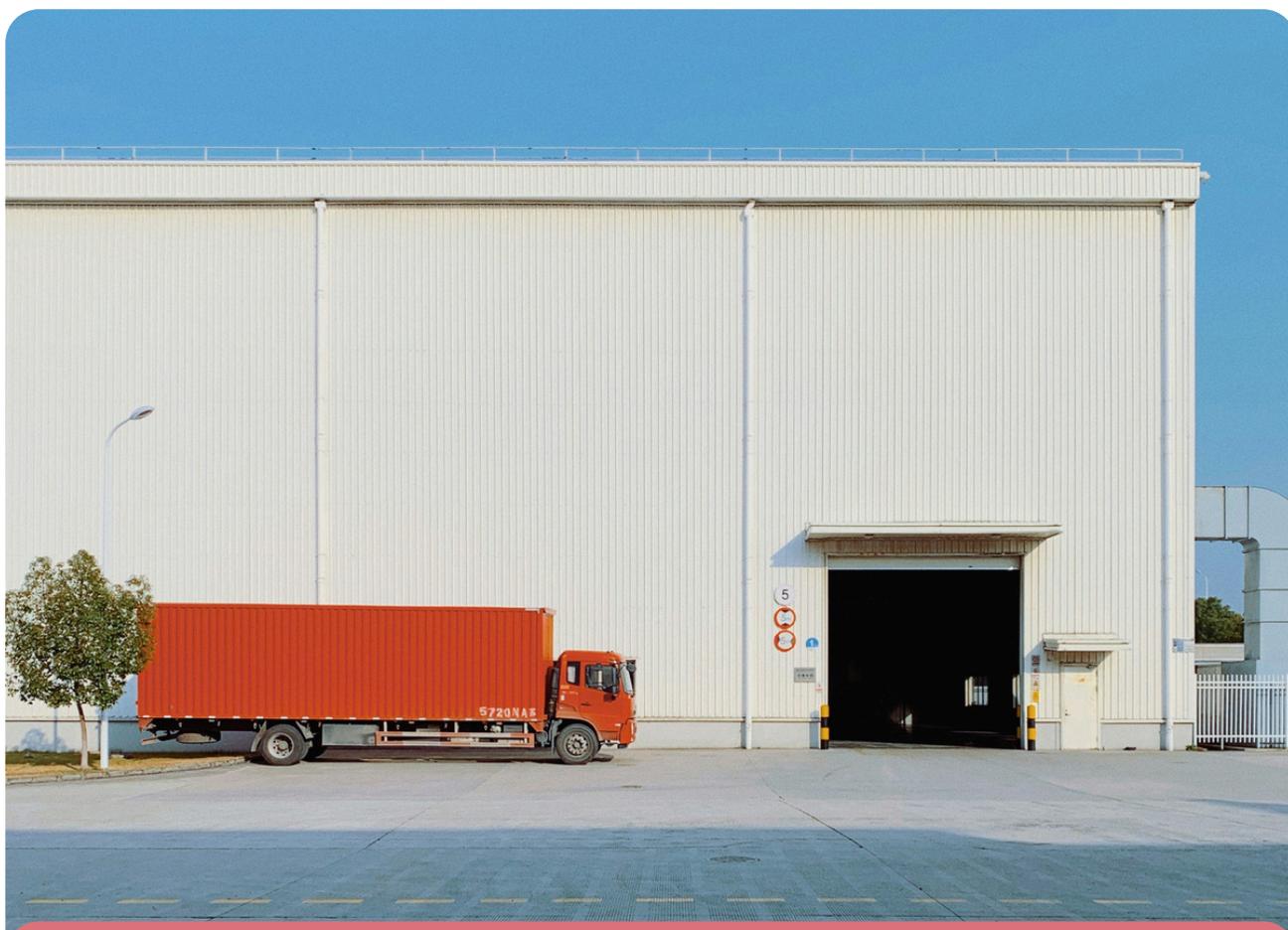
En milliers d'heures et % du total



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0037-01

À quoi s'attendre en 2025 ?

Une guerre commerciale avec les États-Unis aura sans conteste un impact sur l'économie et l'emploi au Québec. Mais l'ampleur des pertes d'emplois dépendra de plusieurs facteurs. Dans le contexte actuel d'un marché du travail moins tendu, certaines entreprises pourraient effectivement réduire leurs effectifs, voire délocaliser une partie de leur production ou de leurs activités afin de préserver leur accès au marché américain. Toutefois, si la crise s'avère temporaire, elles pourraient privilégier la réduction des heures travaillées plutôt que les licenciements, surtout avec l'appui de politiques gouvernementales adaptées. L'impact final dépendra donc tant de l'intensité et de la durée des tarifs que de la réactivité des entreprises et des gouvernements.



Les chiffres en bref

Janvier 2025

Vigueur du marché du travail

- Le taux de chômage est maintenant de 5,4 %. Il était de 5,6 % le mois dernier et de 4,6 % l'an dernier.
- Il y a 15 700 emplois de plus que le mois dernier et 95 100 de plus qu'il y a un an.
- Il y a 12 500 emplois de plus dans le secteur privé que le mois dernier et 27 000 de plus qu'il y a un an.
- Il y a 7 900 chômeurs de moins que le mois dernier et 49 100 de plus qu'il y a un an.
- La population active, soit les personnes à l'emploi ou à la recherche d'un emploi, a augmenté de 7 800 depuis un mois. Elle est 144 200 plus nombreuse que l'an dernier.

Qualité des emplois

- Il y a 19 300 emplois à temps plein de moins que le mois dernier et 81 300 de plus qu'il y a un an.
- Il y a maintenant 30 200 travailleurs à temps partiel involontaire pour des raisons économiques¹. C'est 6 700 de plus qu'il y a un an.
- Il y a 4 000 emplois de plus dans les secteurs bien rémunérés² depuis le mois dernier et 44 900 de plus depuis un an.
- Les salaires ont augmenté de 3,9 % sur une base annuelle ce mois-ci. Cette croissance était de 3,9 % le mois dernier.

(1) Les travailleurs à temps partiel involontaire pour des raisons économiques sont ceux qui travaillent à temps partiel en raison de la conjoncture économique ou parce qu'ils n'ont pu trouver un travail de 30 heures ou plus par semaine malgré en avoir cherché un.

(2) Les secteurs bien rémunérés sont ceux où le salaire horaire moyen pour l'année 2024 était supérieur à la moyenne québécoise.